



VENTOUX GRAVEL CLASSIC
Samedi 24 et Dimanche 25 Octobre
2020

REGLEMENT



1. LES ÉVÉNEMENTS

Le **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2020** est organisé par la société Bike Concept et l'association (loi 1901) EGOBIKE, Mairie de Bédoin, 301, av Barral des Baux CS 90001, 84410 BEDOIN.

Il a lieu du samedi 24 au dimanche 25 Octobre 2020.

Il s'agit d'un Raid endurance non chronométré avec suivi d'itinéraire avec GPS à étapes engagée physiquement.

2. LES ÉPREUVES

2.1. Les Formules

Formule Bikepacking : «2 Jours »

Le Samedi 24 et Dimanche 25 Octobre

2 jours de Gravel, 2 étapes;

Distances et dénivelé estimés 170 km / 4200m de dénivelés D+.

Formule : « Ultra »

Le Dimanche 25 Octobre

1 jours de Gravel, 1 étape

Distances et dénivelé estimés 160 km / 4000m de dénivelés D+.

Formule : « Light »

Le Dimanche 25 Octobre

1 jours de Gravel, 1 étape

Distances et dénivelé estimés 70 km / 2000m de dénivelés D+.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2020** est ouvert à toutes et à tous, licenciés FFC et licenciés à la journée, aux conditions définies ci-dessous.

Les concurrents possédant une licence délivrée par une fédération autorisant la pratique du cyclisme et ou du VTT en compétition (UCI, FFC) devront impérativement présenter une copie de leur licence valide pour la saison correspondant à l'année où se déroule le **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2020**. Au plus tard les licences devront être adressées 15 jours avant le départ du **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2020** par mail egobikegravel@gmail.com .

Les autres concurrents (licenciés d'une fédération nationale non mentionnée ci-dessus y compris) devront fournir : La copie d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition datant de moins de 3 mois au jour de la Randonnée Gravel d'endurance.

Le **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2020** n'est uniquement accessible qu'à partir de la catégorie Junior 2 FFC avec une licence club annuelle.

Une autorisation écrite du représentant légal sera exigée pour tout participant mineur.

4. INSCRIPTIONS

L'inscription aux épreuves du **VENTOUX GRAVEL CLASSIC** se fait exclusivement par le biais

de la plateforme d'inscription PROTILING (<https://protiming.fr/Runnings/detail/5548>). Le paiement est à effectuer au moment de la réservation.

L'inscription définitive sera validée lorsque les conditions suivantes seront respectées :

- Dossier envoyé et complet ;
- Paiement.

Seul le listing officiel valide l'inscription du participant.

Le prix de l'inscription pour le **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2020** est fixé à

- Formule Bikepacking « 2 Jours » : 120 Euros par participant, YC repas, hébergement du soir et PDJ le matin
- Formule « Ultra » : 58 Euros par participant, YC repas à l'arrivée
- Formule « Light » : 48 Euros par participant, YC repas à l'arrivée

L'organisation **limite le nombre** de participants à

- Formule Bikepacking « 2 Jours » : 60 participants
- Formule « Ultra » : 100 participants
- Formule « Light » : 100 participants

Les frais d'annulation sont fixés à:

| Montant du remboursement suivant formule et date d'annulation | | | | | | |
|---|-------------------------|----|---------------------------|---------------------|---------------|---------------|
| | | | | Formule Bikepacking | Formule Ultra | Formule Light |
| jusqu'au | dimanche 5 juillet 2020 | | | 20,00 | 10,00 | 10,00 |
| du | lundi 6 juillet 2020 | au | dimanche 6 septembre 2020 | 40,00 | 20,00 | 20,00 |
| du | lundi 7 septembre 2020 | au | dimanche 4 octobre 2020 | 65,00 | 30,00 | 25,00 |
| du | lundi 5 octobre 2020 | au | dimanche 11 octobre 2020 | 85,00 | 45,00 | 40,00 |
| au-delà du | lundi 12 octobre 2020 | | | 120,00 | 58,00 | 48,00 |

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

Toute personne rétrocédant sa plaque à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation et se réserve le droit d'exclure définitivement le concurrent du **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2020** à la découverte des faits.

L'inscription implique l'acceptation intégrale du règlement. Celui-ci pourra être complété lors des briefings d'avant départ en cas d'événement exceptionnels et imprévus.

Les concurrents s'engagent en signant ce règlement à respecter les règles d'éthique sportive, notamment au regard de la Loi française en matière de lutte contre le dopage.

L'organisation se donne le droit de ne pas valider une inscription ou d'exclure un concurrent de la randonnée GRAVEL pour les raisons suivantes (liste non exhaustive) :

- Manquement à l'éthique morale et sportive ;
- Comportement dangereux pour lui-même ou les autres concurrents
- Raisons médicales ;
- Matériel inapproprié ;
- Non-respect de l'Environnement et des espaces traversés...

L'organisation souscrit une assurance responsabilité civile organisateur. **Il vous est fortement recommandé de souscrire une assurance «Individuelle accident» ou de vérifier que votre police d'assurance comprend cette garantie.**

5. RETRAIT DES DOSSARDS

Les horaires annoncés ci-dessous sont susceptibles d'être modifiés.

Pour la **formule Bikepacking sur 2 jours**, les dossards seront à retirer

Le vendredi 23 Octobre 2020 soir entre 17 heures et 20 heures

Le samedi 24 Octobre 2020 entre 06h45 et 07h45 au Nesk à SAULT.

Pour la **formule Ultra sur 1 jour**, les dossards pourront être retirées

le samedi 24 Octobre 2020 entre 18h00 et 20h00,

le dimanche 25 Octobre 2020 entre 04h00 et 04h45.

Pour la **formule Light sur 1 jour**, les dossards pourront être retirées

le samedi 24 Octobre 2020 entre 18h00 et 20h00,

le dimanche 25 Octobre 2020 entre 07h00 et 08h00.

Le dossard doit obligatoirement être porté et être clairement visible.

6. PROGRAMME VENTOUX GRAVEL CLASSIC

Sous réserves de modification par l'organisateur

FORMULE Bikepacking sur 2 jours

Vendredi 23 Octobre 2020 –jour -1

- 17h00-20h00 Retrait des dossards.

Samedi 24 Octobre 2020 –jour 1

- 06h45-07h45 Retrait des dossards et **vérification des sacs**
- 07h45 Briefing
- 08h00 Départ étape 1
- Arrivées entre 14h 00 et 17h00
- Repas, Nuitée

Dimanche 25 Octobre 2020 –jour 2

- 06h30 -7h30 : Petit déjeuner et **vérification des sacs**.
- 08h15 : Briefing

- 08h30 : Départ étape 2
- Arrivée entre 14h00 et 17h00, repas et Récompenses.

FORMULE « Ultra », 1 Jour :

Samedi 24 Octobre 2020 –

18h00-20h00 Retrait des dossards

Dimanche 25 Octobre 2020

4h00 – 04h45 : Retrait des dossards et **vérification des sacs.**

04h45 : Briefing

05h00 : Départ

Arrivée entre 15h00 et 18h00, repas et Récompenses.

FORMULE « Light », 1 jour :

Samedi 24 Octobre 2020 –

18h00-20h00 Retrait des dossards

Dimanche 25 Octobre 2020

07h00 – 08h00 : Retrait de plaques et **vérification des sacs.**

08h15 : Briefing

08h30 : Départ

Arrivée entre 15h00 et 18h00, repas et Récompenses.

Pour toutes les formules :

* Les traces GPS seront envoyées aux inscrits la semaine précédant le raid (parcours final à confirmer)

* Jusqu'à l'envoi des traces GPS, l'organisation se réserve le droit de modifier les horaires et d'adapter les parcours.

* l'organisation se réserve le droit de modifier les parcours en cas de risque météo ou d'évènement pouvant menacer la sécurité des participants.

7. PARCOURS VENTOUX GRAVEL CLASSIC

7.1. Accès au départ

Impératif de suivre les indications pour le stationnement des véhicules.

L'accès à la ligne de départ avant chaque étape doit se faire en respectant les horaires communiqués lors des briefings.

L'horaire définitif de départ et le lieu exact sera confirmé lors des briefings.

Les concurrents devront obligatoirement respecter les pointages et vérification du matériel avant le départ.

Toute absence de pointage pourra entraîner le déclenchement d'une recherche par les

services de secours.

7.2. Arrivée d'étape

Les concurrents devront impérativement passer par la ligne d'arrivée pour être pointé comme arrivé.

Toute absence de pointage pourra déclencher des recherches avec les services de secours. Ces frais non justifiés seront entièrement imputés au concurrent.

7.3. Balisage et tracés

Le **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2020** est une Randonnée GRAVEL Endurance avec trace GPS sans balisage physique, il n'y aura donc aucun balisage.

Des pointages obligatoires seront définis, annoncés lors des briefings et remis sur les plans d'étapes.

Étant donné la longueur du parcours, certains passages de routes ne seront pas sécurisés. Il est donc impératif de respecter le code de la route. Nous rappelons que l'ensemble du parcours est ouvert à la circulation et aux autres modes de déplacements.

Le tracé pourra être modifié à tout instant si l'organisation juge que certaines conditions viennent contrarier le parcours initial. A titre d'exemple, après de fortes intempéries ayant entraîné un glissement de terrain, la neige sur les cols en altitude....

Le parcours final sera dévoilé au plus tôt une semaine avant l'épreuve.

La trace GPS définitive sous format .gpx sera envoyée aux participants par courrier électronique la semaine avant la Randonnée Gravel Endurance.

Seuls les véhicules de l'organisation, les secours, la presse sont autorisés à rouler sur le parcours. **Les zones d'assistance sont accessibles à véhicule. Seules les zones annoncées au briefing et indiqués aux inscriptions seront tolérées à la circulation de tiers.**

7.4. Respect de l'environnement

Le **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2020** traverse des zones naturelles sensibles et protégées (réserve de biosphère du Ventoux, zone Natura 2000...) et à ce titre l'ensemble des participants se doit d'avoir un comportement irréprochable quant au respect de l'environnement qu'il emprunte.

Il est strictement interdit d'abandonner ses déchets sur le parcours. Des poubelles sont à votre disposition sur les ravitaillements, aire d'arrivée et camping.

Il est aussi formellement interdit de s'éloigner de l'itinéraire GPS en coupant à travers champs et autres zones naturelles. Le **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2020** emprunte des sites naturels sensibles soumis à autorisation de passage. La pérennité du **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2020** et de la pratique du GRAVEL sur le massif dépend de votre comportement !

8. LA RANDONNE GRAVEL ENDURANCE

8.1. Déroulement

L'organisation indiquera des portes horaires au-delà desquelles tout compétiteur se présentant à cette barrière devra emprunter un itinéraire bis plus rapide pour rejoindre l'arrivée.

Ces barrières seront précisées à chaque Briefing.

8.2. Abandon

En cas d'abandon, hors évacuation médicale durant une étape, il est impératif de signaler votre abandon à l'arrivée, lors d'un pointage ou en appelant le numéro de RANDONNEE GARVEL ENDURANCE.

Dans tous les cas vous devez venir signaler sur la ligne d'arrivée votre abandon provisoire ou définitif.

- **Provisoire** (lors de la première journée pour la Formule Bikepacking 2 jours) : Vous pourrez repartir sur le lendemain.
- **Définitif** : Vous quittez la Randonnée GRAVEL Endurance et vous n'êtes plus sous la responsabilité de l'organisation.

Il est formellement interdit de quitter la Randonnée Gravel Endurance sans l'avoir signalé à l'étape en cours.

Le non-respect de ce point de règlement entrainera une facturation forfaitaire de 100€ par personne et l'organisation pourra engager des poursuites pour avoir engagé des recherches du fait de votre négligence. L'Etat peut aussi engager directement des poursuites à votre encontre.

8.3. Matériel obligatoire VENTOUX GRAVEL CLASSIC

- Casque,
 - Couverture de survie,
 - Vêtements chauds (1 polaire, 1 veste imperméable respirante ou coupe-vent, 1 collant long, 1 bonnet, 1 paire de gants longs) à confirmer en fonction des prévisions météorologiques au moment du briefing,
 - 1 sifflet,
 - 1 téléphone portable CHARGE !!!!,
 - Barres céréales, énergétiques ou équivalent,
 - Bidon ou camel-bag.
 - 1 GPS acceptant les formats de trace .gpx,
 - Nécessaire de réparation,
 - 1 trousse de premiers secours :
- Pour les départs à 05h00 :**
- 1 gilet jaune fluo,
 - 1 éclairage avant et 1 éclairage arrière,

Une vérification des sacs aura lieu au briefing au moment de la remise de la carte du tracé avant chaque étape.

Le contenu du sac pourra être adapté en fonction des conditions météorologiques ; Il vous sera précisé à chaque briefing si vous pouvez vous dispenser de certains matériels.

Tout concurrent devra porter le matériel fourni par l'organisation : plaque VTT, bracelets...

Les concurrents sont semi-autonomes sur chaque étape. Des ravitaillements de type Randonnée D'Endurance (fruits secs, cakes, eau...) sont prévus en fonction de la longueur et de la difficulté de chaque étape (CF article 9.2 restauration).

8.4. Assistance VENTOUX GRAVEL CLASSIC

Une carte du parcours avec les pointages obligatoires sera fournie par l'organisation, leur permettant de connaître tous les passages autorisés pour les assistants, les ravitaillements et les points de barrière horaire.

9. LOGISTIQUE

9.1. Sécurité

Sur les parcs départ et arrivée, comme sur les ravitaillements, votre matériel est sous votre responsabilité, nous vous conseillons un antivol et une attention particulière.

9.2. Restauration

9.2.1 Formule Bikepacking sur 2 Jour

Les repas prévus par l'organisation et inclus dans les frais de participation sont les suivants (horaires à titre indicatif et confirmés lors des briefings d'étape) :

Samedi 24 Octobre 2020 –jour 1

19h30 : Repas la formule Bikepacking 2 jours

Des ravitaillements de type Randonnée d'endurance (fruits secs, cakes, eau...) sont prévus sur l'étape. Les ravitaillements sont adaptés à la pratique du GRAVEL sur de longues étapes.

Dimanche 25 Novembre –jour 2

6h30 – 07h30 : Petit déjeuner.

14h00 – 17h00 : Repas à l'arrivée.

Des ravitaillements de type Randonnée d'endurance (fruits secs, cakes, eau...) sont prévus sur l'étape. Les ravitaillements sont adaptés à la pratique du GRAVEL sur de longues étapes.

En dehors des repas indiqués ci-dessus, les frais de nourriture sont à la charge des concurrents.

9.2.2 Formules « Ultra » et « Light » (1 Jour),

Dimanche 25 Novembre

Des ravitaillements de type Randonnée d'endurance (fruits secs, cakes, eau...) sont prévus

sur la formule Ultra et sur la formule Light. Les ravitaillements sont adaptés à la pratique du GRAVEL sur de longues étapes.

15h00 – 18h00 : Repas à l'arrivée.

En dehors des repas indiqués ci-dessus, les frais de nourriture sont à la charge des concurrents.

9.3. Hébergement

9.3.1 Formule Bikepacking sur 2 Jour

Dans le cadre de votre inscription, le logement chez notre partenaire LE NESK à SAULT est prévu.

Le nécessaire de couchages (duvet et / ou « sac à viande ») et nécessaires de toilette sont à amener par les participants.

Les sacs pourront être laissés chez notre partenaire dès le matin (les retraits des dossards, inscriptions et départs arrivées se font de chez notre partenaire LE NESK à Sault).

Si le (s) participant(s) de sa propre initiative prend un hébergement différent dans la nuit du samedi au dimanche, ce sera à sa charge exclusive.

9.2.2 Formules 1 Jour (Formules Bikepacking et Light,

Dans le cadre de votre inscription, aucun hébergement n'est prévu.

Si vous le souhaitez, nous pouvons vous orienter vers un partenaire à proximité du départ.

Vous pouvez prendre contact avec LE NESK, Hôtel et Gite partenaire de l'évènement <https://lenesk.com> au 06 29 94 66 73.

9.4. Sécurité RAID

En cas de problème il est impératif de prévenir au plus vite l'organisation via le numéro de téléphone qui vous sera communiqué, ou de vous rapprocher d'une personne du staff qui dispose une radio, ou de composer directement le 112 à partir de votre mobile, lorsque l'urgence l'impose.

L'organisation se réserve le droit de mettre hors- Randonnée d'endurance et de faire évacuer du parcours toute personne qu'elle juge inapte à continuer l'épreuve.

Toute personne ayant subi une intervention médicale ou chirurgicale durant le mois précédant le départ devra en informer l'organisation par courrier. En l'absence de cette déclaration, l'organisation ne pourra être tenue responsable en cas d'incident majeur.

Nous demanderons à toute personne ayant eu dans les jours précédents la manifestation des symptômes tels que : Fièvre, Courbatures, Augmentation ou présence d'une toux inhabituelle, diminution ou forte perte du goût et/ou de l'odorat, mal de gorge, fatigue inhabituelle, et dans le dernières 24h un manque de souffle en parlant ou ne faisant un petit effort, de se rapprocher de son médecin traitant et de ne pas venir sans avoir vérifié son état de santé.

9.5. Annulation du fait de l'organisateur

L'organisation remboursera l'intégralité du montant de l'inscription si la Randonnée Gravel d'endurance devait être annulée de son fait (arrêté préfectoral non obtenu du fait de l'organisateur, refus d'autorisation de passage...)

Les concurrents ne seront pas remboursés si l'annulation de l'épreuve est motivée par une cause extérieure exceptionnelle et non prévisible (alerte météo rouge ou foudre et intempéries exceptionnelles, arrêté préfectoral interdisant la pratique du sport, ou le regroupement de personnes.....)

10. DROIT A L'IMAGE

En participant au **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2020**, les concurrents autorisent l'organisateur et ses ayants droits à utiliser et reproduire son nom, son image et sa voix dans le cadre du **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2020**, en vue d'une exploitation sur des supports de communication et promotion online et offline. Et ce dans le monde entier et par tous les moyens connus à ce jour.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en nous indiquant vos noms, prénoms, adresses.

L'inscription au **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2020** implique obligatoirement pour le concurrent de recevoir les lettres d'informations électroniques concernant des éléments et contenus liés à la Randonnée Gravel d'endurance pour laquelle il est inscrit.

Conformément aux nouvelles dispositions relatives au respect de la vie privée, les personnes ne souhaitant pas apparaître sur les résultats officiels ou sur les listes d'inscrits doivent nous en informer par écrit.

11. LITIGES ET RECLAMATIONS

Toute demande peut être adressée par mail egobikegravel@gmail.com ou par voie postale à EGOBIKE, Mairie de Bédoin, 301, av Barral des Baux CS90001, 84410 BEDOIN.

Durant l'épreuve le référent est le directeur de Randonnée Gravel d'endurance.

Toute réclamation parvenue trente (30) jours calendaires après la date de fin du **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2020** sera considérée comme nulle et non avenue.

En cochant la case du formulaire d'inscription vous signez et acceptez automatiquement le règlement **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2020**.

Le directeur de Randonnée Gravel d'endurance, Olivier BRUNAUD.